

**Procès-verbal des assemblées générales (AG) ordinaires et extraordinaires  
de l'association J'aime Montchat du 9 janvier 2023**

Rédactrice : Virginie REYMOND, secrétaire

Le 9 janvier 2023, à 19h15, les membres de l'association J'aime Montchat se sont réunis dans la salle Barbara de la MJC de Montchat, rue Charles Richard, 69003 Lyon, en assemblées générales ordinaire et extraordinaire.

La feuille d'émargement, signée par les personnes présentes, fait état de :

- 49 membres présents
- 12 membres représentés par le biais de pouvoirs
- 6 invités

Les assemblées ont été présidées par Hélène BARONNIER, présidente de l'association.

Pour débiter, les membres élus du bureau se sont présentés à tour de rôle : Hélène BARONNIER (présidente) Jean-Dominique PESCHE (trésorier,) Virginie REYMOND (secrétaire), Anna Martel (secrétaire), Eva FOERSTER-DONAIN, Philippe BARONNIER, Philippe VIDAL.

Laurent ROCHET, membre de droit au titre de son statut d'ancien président n'était ni présent, ni représenté.

Hugues HARTAUT a souhaité quitter le bureau de l'association en décembre 2022, tout en restant adhérent. Nous le remercions pour son investissement au sein du bureau tout au long de l'année 2022.

Hélène BARONNIER a proposé aux associations Montchatoises qui ont accepté l'invitation de l'association à participer aux AG de prendre la parole pour se présenter : le CIL (présence de Gérard FRIZE, président, Jean MOSSAZ et Jean-Pierre GEOFFRAY), l'amicale du Parc Chaussagne (présence de Abdel BOUNIA, président), le conseil de quartier (représenté par Simon LEVESQUE).

L'ordre du jour a été rappelé par la présidente :

- S'agissant de l'AG ordinaire : rappel des actions menées en 2022, bilan financier, perspectives 2023.
- S'agissant de l'AG extraordinaire : vote des nouveaux statuts et du changement d'adresse du siège social

Il a été rappelé que dans la convocation adressée aux membres en décembre un appel à candidatures a été effectué en raison du départ d'un membre élu du bureau. Aucun candidat ne s'est déclaré avant, ni pendant la séance.

## **AG ORDINAIRE :**

### I. Actions menées en 2022

Intervention de Hélène BARONNIER au sujet du rappel des objectifs généraux de l'association et de la feuille de route qui avait été fixée pour 2022. Les actions menées tout au long de l'année 2022 par l'association ont été détaillées mois par mois. Un point de situation a également été réalisé concernant la reconversion de l'ancienne clinique Trarieux.

Intervention de Philippe VIDAL pour présenter

- les objectifs de l'enquête : mieux connaître les perceptions des habitants et leurs attentes.
- les éléments de méthode (outils, distinction des réponses par IRIS etc...)
- le nombre de questionnaires remplis au 9 janvier 2023 (427) et le nombre attendus (500 ou plus), le temps moyen de passation pour réaliser un questionnaire, etc...
- les modes de valorisation de l'enquête à l'issue de son traitement : réunion publique en juin 2023, publication d'un article sur le bien-être habitant dans une revue à caractère scientifique, édition d'une brochure.

II. Présentation du tableau retraçant le bilan financier (Intervention de Jean-Dominique PESCHE, trésorier.)

III. Feuille de route pour 2023 (Intervention de Hélène BARONNIER).

- La passation des questionnaires sera finalisée fin février 2023. L'analyse affinée des résultats prendra environ 3 mois. Ensuite, les résultats seront présentés lors d'une réunion publique ouverte à tous au mois de juin.
- Des ateliers seront proposés aux habitants de Montchat pour expliquer les enjeux du PLU-H, comprendre son processus d'élaboration et d'évolution. L'idée est de faciliter la participation des habitants au moment des phases de concertation et d'enquête publique.
- Il est envisagé d'organiser une conférence, dont le thème reste à définir.

Hélène BARONNIER a ensuite répondu aux questions diverses posées par les membres de l'association.

L'ordre du jour de l'AG ordinaire épuisé, s'est ensuite ouverte l'AG extraordinaire dédiée à la présentation des nouveaux statuts et au changement de siège social.

Le quorum n'étant pas atteint, l'assemblée n'a pas été en mesure de délibérer pour chacune de ces assemblées. Une nouvelle AG aura donc lieu le lundi 23 janvier 2023 à 19 heures, à l'espace Elsa Triolet afin de voter le quitus financier, ainsi que le changement de statuts et de siège social.

L'ordre du jour des assemblées générales étant épuisé vers 21 heures, la séance s'est terminée autour d'un verre de l'amitié et d'une galette des rois.

Il est dressé le présent procès-verbal des assemblées générales, signé par la présidente de séance.

Fait à Lyon, le 11 janvier 2023

La présidente, Hélène BARONNIER

Annexe : liste d'émargement.